ANX238 · ANNEXES DÉDIÉES

Les dix plaies d’Égypte : le temps des jugements, les avertissements et la progression vers la délivrance

Résumé du paragraphe : Les dix plaies d’Égypte ne sont pas présentées comme une accumulation désordonnée de catastrophes. Leur succession révèle une progression dans les…

LECTURE
37 min

RÉFÉRENCES
39

LIVRES CITÉS
3

PUBLIÉE
10/11/2026

MISE À JOUR
10/11/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

15.1. Introduction : une succession de jugements organisée 2
15.2. Les dix plaies constituent-elles une série structurée ? 3
15.3. Le premier groupe : l’autorité de Dieu sur les eaux et les êtres vivants 4
15.4. Le deuxième groupe : les distinctions et les atteintes à la vie économique 4
15.5. Le troisième groupe : la destruction des ressources et les ténèbres 5
15.6. La dixième plaie : l’aboutissement des jugements 5
15.7. Les avertissements avant les jugements 6
15.8. Les plaies sans avertissement préalable explicite 6
15.9. Les jugements annoncés pour le lendemain 7
15.10. La cessation des plaies après l’intercession 7
15.11. L’endurcissement du pharaon dans la progression des plaies 8
15.12. La gravité croissante des jugements 8
15.13. Les plaies et la destruction progressive des ressources égyptiennes 9
15.14. La distinction progressive entre Israël et l’Égypte 9
15.15. Les réactions successives du pharaon 10
15.16. Les réactions des serviteurs du pharaon 10
15.17. Le temps des jugements et la patience divine 10
15.18. Le temps des jugements et l’accomplissement des promesses 12
15.19. Les dix plaies et le calendrier de la première Pâque 12
15.20. Peut-on déterminer la durée totale des dix plaies ? 13
15.21. Tableau de synthèse : la progression des dix plaies 13
15.22. Les dix plaies comme préparation à la délivrance 15
15.23. La délivrance ne s’achève pas avec la dixième plaie 15
15.24. Conclusion générale : une progression vers l’accomplissement de la parole divine 16
Lexique 17

15.1. Introduction : une succession de jugements organisée

Résumé du paragraphe : Les dix plaies d’Égypte ne sont pas présentées comme une accumulation désordonnée de catastrophes. Leur succession révèle une progression dans les avertissements, les jugements et les confrontations entre Moïse et le pharaon.

Le récit des dix plaies, rapporté dans Exode 7-12, présente une succession de jugements qui conduit progressivement à la délivrance d’Israël.

Chaque intervention possède ses caractéristiques particulières.

Certaines plaies concernent les ressources naturelles.

D’autres frappent les animaux, les hommes ou les cultures.

Les dernières atteignent directement les conditions de vie de l’Égypte et la continuité des familles.

Cependant, cette diversité ne signifie pas que les événements seraient indépendants les uns des autres.

Le récit présente une progression.

Les avertissements se multiplient.

Le pharaon refuse de laisser partir Israël.

Les jugements deviennent de plus en plus graves.

Certaines interventions comportent une distinction explicite entre les Israélites et les Égyptiens.

Enfin, la dixième plaie conduit à l’ordre de départ.

Cette progression possède une signification historique et théologique.

Elle manifeste la patience de Dieu, la gravité de l’endurcissement du pharaon et l’accomplissement de la promesse de délivrance.

15.2. Les dix plaies constituent-elles une série structurée ?

Résumé du paragraphe : Plusieurs caractéristiques littéraires permettent de reconnaître une organisation dans le récit des dix plaies, notamment la répétition des avertissements et la progression des jugements.

Les neuf premières plaies présentent certaines régularités.

Plusieurs exégètes ont proposé de les organiser en trois groupes de trois.

Dans cette lecture, la première plaie de chaque groupe commence par une rencontre avec le pharaon au matin.

La deuxième comporte également un avertissement.

La troisième intervient sans avertissement préalable explicitement rapporté.

Cette organisation apparaît dans les passages suivants :

•	**PREMIER GROUPE : EXODE 7.14-25 ; EXODE 8.1-15 ; EXODE 8.16-19.**
•	Deuxième groupe : Exode 8.20-32 ; Exode 9.1-7 ; Exode 9.8-12.
•	Troisième groupe : Exode 9.13-35 ; Exode 10.1-20 ; Exode 10.21-29.

La dixième plaie constitue l’aboutissement de la série.

Cette organisation repose sur des observations textuelles réelles.

Cependant, le livre de l’Exode ne présente pas explicitement un tableau de trois groupes.

Il convient donc de distinguer la structure littéraire proposée par l’analyse et les indications directement formulées dans le récit.

15.3. Le premier groupe : l’autorité de Dieu sur les eaux et les êtres vivants

Résumé du paragraphe : Les trois premières plaies manifestent la puissance de l’Éternel sur les eaux, les animaux et la poussière de la terre.

La première plaie concerne les eaux du Nil.

Exode 7.14-25 rapporte leur transformation en sang.

La deuxième plaie provoque une invasion de grenouilles.

Exode 8.1-15 décrit leur présence dans les maisons, les chambres et les lieux de préparation des aliments.

La troisième plaie concerne les moustiques.

Exode 8.16-19 rapporte qu’ils apparaissent après qu’Aaron a frappé la poussière de la terre.

Ces trois interventions atteignent des éléments essentiels de la vie quotidienne.

Elles manifestent également la puissance divine sur différentes composantes de la création.

Cependant, le récit ne précise pas que ces trois plaies auraient été séparées par des intervalles identiques.

La structure littéraire ne permet donc pas de déduire automatiquement une chronologie régulière.

15.4. Le deuxième groupe : les distinctions et les atteintes à la vie économique

Résumé du paragraphe : Les quatrième, cinquième et sixième plaies introduisent des jugements touchant les animaux, les hommes et les ressources économiques, tout en soulignant certaines distinctions entre Israël et l’Égypte.

La quatrième plaie concerne l’invasion d’insectes.

Exode 8.20-32 rapporte que le pays de Goshen est explicitement épargné.

La cinquième plaie frappe le bétail égyptien.

Exode 9.1-7 précise que les troupeaux israélites sont préservés.

La sixième plaie provoque des ulcères.

Exode 9.8-12 rapporte que les magiciens ne peuvent plus se tenir devant Moïse.

Ces trois interventions manifestent une aggravation de la confrontation.

Les jugements atteignent directement les ressources animales et la santé.

La protection particulière accordée à Israël devient également plus visible.

Cependant, le texte ne précise pas explicitement que les Israélites furent épargnés par la sixième plaie.

Cette limite doit être respectée.

15.5. Le troisième groupe : la destruction des ressources et les ténèbres

Résumé du paragraphe : Les septième, huitième et neuvième plaies frappent les cultures, la végétation et la lumière, préparant le jugement final.

La septième plaie est celle de la grêle.

Exode 9.13-35 rapporte une tempête particulièrement destructrice.

La huitième plaie concerne les sauterelles.

Exode 10.1-20 précise qu’elles dévorent ce que la grêle a laissé.

La neuvième plaie provoque trois jours de ténèbres.

Exode 10.21-29 présente une obscurité exceptionnelle couvrant l’Égypte.

Ces jugements atteignent successivement les ressources agricoles et les conditions fondamentales de la vie quotidienne.

La progression narrative conduit ainsi à une crise majeure.

Cependant, le texte ne permet pas de mesurer précisément les pertes économiques ou de déterminer la durée totale des conséquences.

15.6. La dixième plaie : l’aboutissement des jugements

Résumé du paragraphe : La mort des premiers-nés constitue le jugement final qui conduit le pharaon à ordonner le départ d’Israël.

Exode 11 annonce la dixième plaie.

Exode 12.29-30 rapporte son accomplissement.

Le jugement atteint les premiers-nés égyptiens.

Une grande lamentation s’élève dans le pays.

Le pharaon fait appeler Moïse et Aaron.

Il leur ordonne de quitter l’Égypte avec le peuple.

La dixième plaie possède donc une fonction particulière dans la progression du récit.

Elle constitue l’événement décisif conduisant à la libération.

Cependant, la délivrance n’est pleinement assurée qu’après la traversée de la mer.

Exode 14 rapporte en effet la poursuite des Israélites par les forces égyptiennes.

La dixième plaie met fin à la servitude immédiate.

La traversée de la mer achève la confrontation militaire avec le pharaon.

15.7. Les avertissements avant les jugements

Résumé du paragraphe : Plusieurs plaies sont précédées d’avertissements explicites, montrant que le pharaon reçoit des occasions répétées d’obéir à l’ordre divin.

Le récit présente de nombreux avertissements.

Moïse transmet au pharaon l’ordre de laisser partir Israël.

Il annonce également les conséquences du refus.

Cette répétition constitue une caractéristique importante du récit.

Les jugements ne surviennent pas tous sans annonce préalable.

Le pharaon reçoit plusieurs occasions de modifier sa décision.

Cependant, il refuse continuellement de libérer pleinement le peuple.

Cette progression souligne la responsabilité du souverain.

Elle manifeste également la patience divine.

15.8. Les plaies sans avertissement préalable explicite

Résumé du paragraphe : Les troisième, sixième et neuvième plaies ne comportent pas, dans leur présentation immédiate, d’avertissement préalable adressé au pharaon.

Exode 8.16-19 rapporte la troisième plaie.

Exode 9.8-12 présente la sixième.

Exode 10.21-23 décrit l’apparition des ténèbres.

Dans ces trois cas, le récit ne rapporte pas une annonce préalable comparable à celle qui précède plusieurs autres plaies.

Cette régularité contribue à l’hypothèse d’une organisation des neuf premières plaies en trois groupes.

Cependant, l’absence d’un avertissement rapporté ne signifie pas nécessairement qu’aucune parole n’aurait été prononcée dans l’ensemble des circonstances historiques.

Le texte ne fournit simplement pas une telle information.

Il convient donc de ne pas dépasser les indications disponibles.

15.9. Les jugements annoncés pour le lendemain

Résumé du paragraphe : Plusieurs plaies sont annoncées pour le lendemain, ce qui souligne la précision de l’intervention divine.

Exode 8.23 annonce l’arrivée des insectes le lendemain.

Exode 9.5 fixe également le jugement contre le bétail au lendemain.

Exode 9.18 annonce la grêle pour le lendemain.

Ces indications possèdent une signification importante.

Elles montrent que les jugements ne sont pas présentés comme des phénomènes imprévisibles.

Leur moment est annoncé.

Le pharaon peut ainsi constater la correspondance entre la parole transmise par Moïse et les événements.

Cependant, ces indications ne permettent pas de calculer les intervalles séparant toutes les plaies.

Elles constituent des repères ponctuels.

15.10. La cessation des plaies après l’intercession

Résumé du paragraphe : Plusieurs jugements cessent après l’intercession de Moïse, manifestant que leur déroulement demeure soumis à l’autorité divine.

Exode 8.12 rapporte l’intercession de Moïse concernant les grenouilles.

Verset(s) introuvable(s) : 30
présente sa prière après la quatrième plaie.
Exode 9.33 rapporte la cessation de la grêle après que Moïse a étendu les mains vers l’Éternel.

Exode 10.18-19 présente également son intercession après les sauterelles.

Ces passages montrent que la puissance divine se manifeste aussi bien dans l’apparition des jugements que dans leur disparition.

Cependant, le soulagement ne conduit pas le pharaon à une obéissance durable.

Cette répétition constitue l’un des thèmes majeurs du récit.

15.11. L’endurcissement du pharaon dans la progression des plaies

Résumé du paragraphe : Le refus persistant du pharaon constitue le facteur narratif qui accompagne la succession des jugements.

Le récit rapporte à plusieurs reprises que le cœur du pharaon demeure endurci.

Certaines formulations attribuent cet endurcissement au souverain lui-même.

D’autres présentent l’intervention de Dieu.

Ces déclarations doivent être examinées dans leur contexte.

Le pharaon refuse continuellement de laisser partir Israël.

Il revient sur plusieurs engagements.

Il reconnaît parfois sa faute, mais reprend ensuite son opposition.

Le récit présente ainsi une responsabilité humaine réelle.

Il affirme également la souveraineté divine sur le déroulement de la confrontation.

La progression des plaies ne peut donc pas être séparée de l’attitude persistante du pharaon.

15.12. La gravité croissante des jugements

Résumé du paragraphe : Les plaies présentent une progression générale vers des conséquences de plus en plus graves, même si leur intensité ne peut pas être mesurée selon une échelle uniforme.

Les premières plaies perturbent les ressources naturelles et les conditions de vie.

Les suivantes atteignent les animaux, la santé et les cultures.

Les dernières provoquent des destructions agricoles majeures, des ténèbres et la mort des premiers-nés.

Cette succession manifeste une aggravation générale.

Cependant, il serait excessif d’affirmer que chaque plaie est nécessairement plus grave que toutes les précédentes selon tous les critères possibles.

Les conséquences varient selon leur nature.

Une atteinte aux ressources en eau ne peut pas être comparée mécaniquement à une maladie animale ou à une tempête.

La progression est donc principalement narrative et théologique.

Elle conduit vers le jugement final.

15.13. Les plaies et la destruction progressive des ressources égyptiennes

Résumé du paragraphe : Plusieurs plaies frappent successivement des ressources essentielles de l’Égypte, contribuant à l’affaiblissement du pays.

Le Nil constitue une ressource fondamentale.

Les animaux participent aux activités agricoles et économiques.

Les cultures fournissent l’alimentation de la population.

La grêle détruit une partie des récoltes.

Les sauterelles dévorent la végétation restante.

Cette succession manifeste une crise économique majeure.

Cependant, le texte ne fournit pas de statistiques permettant de calculer les pertes.

Il ne précise pas non plus le temps nécessaire à la reconstruction des ressources.

Les conséquences doivent donc être décrites qualitativement.

Toute estimation chiffrée demeurerait hypothétique.

15.14. La distinction progressive entre Israël et l’Égypte

Résumé du paragraphe : Plusieurs plaies comportent une protection particulière accordée à Israël, manifestant que les jugements sont soumis à la volonté divine.

Exode 8.22 rapporte que Goshen est épargné lors de la quatrième plaie.

Exode 9.4-7 précise que les troupeaux israélites sont préservés pendant la cinquième.

Exode 9.26 affirme que la grêle ne frappe pas Goshen.

Exode 10.23 rapporte que les Israélites disposent de lumière pendant les ténèbres.

Exode 12.13 présente la protection associée au sang pascal.

Ces distinctions possèdent une portée importante.

Elles manifestent la fidélité de Dieu à son alliance.

Elles montrent également que les jugements ne sont pas décrits comme des phénomènes entièrement indépendants de son autorité.

Cependant, le récit ne précise pas explicitement la situation d’Israël pendant chacune des dix plaies.

15.15. Les réactions successives du pharaon

Résumé du paragraphe : Les réactions du pharaon évoluent au cours des jugements, mais elles ne conduisent pas à une obéissance durable avant la dixième plaie.

Au commencement, le pharaon refuse catégoriquement de laisser partir Israël.

Il propose ensuite différentes concessions.

Il accepte d’abord que le peuple offre des sacrifices en Égypte.

Il envisage ensuite un départ limité.

Plus tard, il propose de laisser partir les hommes.

Enfin, il accepte le départ des familles, mais souhaite conserver les troupeaux.

Ces propositions montrent une évolution.

Cependant, elles ne constituent pas une véritable soumission à l’ordre divin.

Le pharaon cherche à conserver une forme de contrôle sur Israël.

La dixième plaie conduit finalement à l’abandon de ces restrictions.

15.16. Les réactions des serviteurs du pharaon

Résumé du paragraphe : Certains serviteurs du pharaon reconnaissent progressivement la gravité de la situation et cherchent à éviter la poursuite des jugements.

Exode 9.20 rapporte que certains serviteurs craignent la parole de l’Éternel avant la grêle.

Ils mettent leurs hommes et leurs animaux à l’abri.

Exode 10.7 présente ensuite des serviteurs qui demandent au pharaon de laisser partir Israël.

Ils constatent que l’Égypte est en train d’être détruite.

Ces réactions montrent que l’entourage du souverain ne demeure pas entièrement uni dans son refus.

Cependant, le texte ne précise pas que tous ces serviteurs adoptent la foi d’Israël.

Leur attitude manifeste néanmoins une reconnaissance croissante de la gravité des jugements.

15.17. Le temps des jugements et la patience divine

Résumé du paragraphe : La succession des plaies manifeste que Dieu ne prononce pas immédiatement le jugement final, mais adresse plusieurs avertissements au pharaon.

La dixième plaie est annoncée dès Exode 4.23.

Cependant, elle n’intervient qu’après une succession d’autres jugements.

Cette progression possède une signification théologique.

Elle montre que le pharaon reçoit plusieurs occasions de laisser partir Israël.

Les avertissements sont répétés.

Les conséquences du refus deviennent progressivement plus graves.

Cependant, la patience divine ne signifie pas l’absence de jugement.

Le refus persistant conduit finalement à l’accomplissement de la parole annoncée.

La dixième plaie constitue ainsi l’aboutissement de cette progression.

15.18. Le temps des jugements et l’accomplissement des promesses

Résumé du paragraphe : Les dix plaies s’inscrivent dans une histoire plus vaste, celle de l’alliance conclue avec les patriarches et de la délivrance promise à Israël.

Genèse 15.13-14 annonce que les descendants d’Abraham séjourneront dans un pays étranger et y subiront l’oppression.

Le passage précise également que Dieu jugera la nation qui les aura asservis.

Exode 2.24 rappelle que Dieu se souvient de son alliance avec Abraham, Isaac et Jacob.

Exode 6.6-8 annonce la délivrance d’Israël.

Les dix plaies constituent donc une étape dans l’accomplissement de ces promesses.

Elles ne sont pas présentées comme des événements isolés.

Elles appartiennent à une progression historique et théologique.

Dieu intervient pour accomplir la parole donnée aux patriarches.

15.19. Les dix plaies et le calendrier de la première Pâque

Résumé du paragraphe : La première Pâque fournit les principaux repères calendaires permettant de situer l’aboutissement des dix plaies.

Exode 12.2 établit le premier mois du calendrier religieux d’Israël.

Exode 12.3 fixe la sélection de l’animal pascal au dixième jour.

Exode 12.6 prévoit son immolation au quatorzième jour.

Exode 12.29 rapporte la mort des premiers-nés pendant la nuit.

Nombres 33.3 situe le départ d’Israël au quinzième jour du premier mois.

Ces indications permettent d’établir une chronologie relative précise pour les derniers événements.

Cependant, elles ne permettent pas de dater les neuf premières plaies.

Le texte ne fournit pas les intervalles nécessaires pour reconstruire un calendrier complet.

15.20. Peut-on déterminer la durée totale des dix plaies ?

Résumé du paragraphe : Le récit fournit plusieurs indications temporelles, mais ne permet pas de calculer avec certitude la durée totale des dix plaies.

Exode 7.25 mentionne sept jours après le jugement contre le Nil.

Exode 10.22 précise que les ténèbres durent trois jours.

Plusieurs plaies sont annoncées pour le lendemain.

Cependant, les intervalles séparant la plupart des jugements ne sont pas indiqués.

Il n’est donc pas possible d’établir un nombre exact de jours ou de semaines.

Certaines reconstructions envisagent une durée relativement courte.

D’autres proposent une période de plusieurs mois.

Ces hypothèses peuvent être discutées.

Cependant, elles ne doivent pas être présentées comme des conclusions explicitement établies par l’Écriture.

15.21. Tableau de synthèse : la progression des dix plaies

Résumé du paragraphe : Les dix plaies peuvent être présentées dans un tableau permettant de suivre leur succession, leurs caractéristiques principales et leur place dans la progression du récit.

PLAIE	RÉFÉRENCE BIBLIQUE	DOMAINE PRINCIPALEMENT ATTEINT	PARTICULARITÉ NARRATIVE
1. Eau changée en sang	Exode 7.14-25	Eaux du Nil	Première manifestation majeure
2. Grenouilles	Exode 8.1-15	Animaux et habitations	Intercession et cessation annoncée
3. Moustiques	Exode 8.16-19	Hommes et animaux	Échec des magiciens
4. Mouches	Exode 8.20-32	Conditions de vie	Goshen explicitement épargné
5. Mortalité du bétail	Exode 9.1-7	Ressources animales	Troupeaux israélites préservés
6. Ulcères	Exode 9.8-12	Santé humaine et animale	Magiciens atteints
7. Grêle	Exode 9.13-35	Cultures, hommes et animaux exposés	Avertissement permettant de se mettre à l’abri
8. Sauterelles	Exode 10.1-20	Végétation restante	Aggravation de la destruction agricole
9. Ténèbres	Exode 10.21-29	Lumière et activités quotidiennes	Trois jours de ténèbres
10. Mort des premiers-nés	Exode 11.1-10 ; Exode 12.29-30	Familles et animaux	Jugement conduisant au départ

Ce tableau montre une progression générale.

Les jugements atteignent successivement différents domaines de la vie égyptienne.

Ils conduisent finalement à la libération d’Israël.

15.22. Les dix plaies comme préparation à la délivrance

Résumé du paragraphe : La succession des jugements prépare progressivement le départ d’Israël en manifestant l’autorité divine et en affaiblissant la résistance du pharaon.

Les dix plaies ne constituent pas seulement une série de catastrophes.

Elles préparent la délivrance.

Chaque jugement manifeste la puissance de l’Éternel.

Le pharaon reçoit plusieurs avertissements.

Son entourage commence à reconnaître la gravité de la situation.

Les ressources du pays sont atteintes.

Les concessions proposées deviennent progressivement plus importantes.

Cependant, le souverain refuse de libérer pleinement Israël.

La dixième plaie conduit finalement à l’ordre de départ.

Cette progression manifeste l’accomplissement du dessein divin.

15.23. La délivrance ne s’achève pas avec la dixième plaie

Résumé du paragraphe : La sortie d’Égypte constitue une étape décisive, mais la confrontation avec le pharaon se prolonge jusqu’à la traversée de la mer.

Exode 12 rapporte le départ d’Israël.

Cependant, Exode 14 présente la poursuite du peuple par les forces égyptiennes.

Le pharaon revient sur sa décision.

Il cherche à ramener les Israélites sous son autorité.

La traversée de la mer constitue alors l’achèvement de la délivrance.

Dieu ouvre un passage pour son peuple.

Les forces égyptiennes sont ensuite englouties.

Exode 14.30-31 présente cet événement comme une manifestation décisive du salut de l’Éternel.

La délivrance possède donc plusieurs étapes.

Les dix plaies conduisent au départ.

La traversée de la mer met fin à la poursuite militaire.

15.24. Conclusion générale : une progression vers l’accomplissement de la parole divine

Résumé du paragraphe : Les dix plaies présentent une succession organisée de jugements qui manifeste la patience divine, la responsabilité du pharaon et l’accomplissement de la promesse de délivrance.

Le récit des dix plaies d’Égypte possède une progression clairement identifiable.

Les jugements se succèdent.

Les avertissements sont répétés.

Le pharaon refuse continuellement de laisser partir Israël.

Les conséquences deviennent progressivement plus graves.

Certaines plaies comportent des distinctions particulières entre Israël et l’Égypte.

Les magiciens reconnaissent leurs limites.

Les serviteurs du pharaon commencent à contester sa politique.

Les ressources du pays sont gravement atteintes.

Enfin, la dixième plaie conduit à l’ordre de départ.

Cette progression manifeste la souveraineté divine.

Elle montre également que le jugement final n’intervient pas sans avertissements préalables.

Cependant, la chronologie exacte demeure partiellement inconnue.

Le texte ne permet pas de déterminer la durée totale des dix plaies.

Il fournit principalement une succession narrative et plusieurs repères temporels particuliers.

La délivrance d’Israël appartient à l’accomplissement des promesses faites aux patriarches.

Elle ne constitue pas un événement isolé.

Elle s’inscrit dans l’histoire de l’alliance.

Ainsi, les dix plaies d’Égypte présentent une progression de jugements par laquelle l’Éternel manifeste sa puissance, révèle la gravité de l’endurcissement du pharaon et conduit son peuple vers la délivrance promise.

LEXIQUE

YHWH — Le tétragramme YHWH est le nom propre de Dieu utilisé dans la Bible hébraïque. Nom de Dieu : YHWH est considéré comme le nom le plus sacré de Dieu dans le judaïsme.
INF038 · https://schilo.org/inf038-yhwh/

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉTUDE PRÉCÉDENTE	ANX237 - Les dix plaies d’Égypte : les négociations du pharaon, les compromis proposés et le refus d’une délivrance partielle https://schilo.org/anx237-les-dix-plaies-degypte-les-negociations-du-pharaon-les-compromis-proposes-et-le-refus-dune-delivrance-partielle/
ÉTUDE SUIVANTE	ANX239 - Les dix plaies d’Égypte : le départ des Israélites, les richesses emportées et la question du dépouillement des Égyptiens https://schilo.org/anx239-les-dix-plaies-degypte-le-depart-des-israelites-les-richesses-emportees-et-la-question-du-depouillement-des-egyptiens/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/anx238-les-dix-plaies-degypte-le-temps-des-jugements-les-avertissements-et-la-progression-vers-la-delivrance/, exportée le 10/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.